

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

*Avis à tous les médias*

*Pour diffusion immédiate*

Le Port de Québec remporte pour une 4<sup>e</sup> fois  
le prix « Best Destination Experience Independent ».

Québec, le 18 mars 2010 – C’est lors de la plus importante conférence annuelle mondiale de l’industrie des croisières qui se déroule actuellement à Miami que le Port de Québec s’est vu remettre ce prix décerné par le magazine *Dream World Cruise Destination*, un honneur que le port reçoit pour la 4<sup>e</sup> fois depuis 2004.

Cet honneur est remis aux ports dont l’appréciation des passagers est particulièrement significative. Le fait que Québec se distingue parmi les destinations où les passagers peuvent découvrir de façon autonome les charmes de la ville de Québec est appréciable. « L’emplacement du terminal de croisières de la Pointe-à-Carcy, la qualité des services portuaires, l’accueil et la proximité d’attrait touristiques tels que le quartier du Petit Champlain expliquent cette marque de reconnaissance » mentionne Monsieur Ross Gaudreault, Président-directeur général de l’Administration portuaire de Québec.

La conférence annuelle *Seatrade* qui se déroule actuellement à Miami constitue le plus grand rassemblement annuel mondial de l’industrie des croisières. Dans le cadre de cette conférence, différentes distinctions sont remises à certains intervenants de l’industrie. À cette occasion, l’honneur que remporte pour une 4<sup>e</sup> fois le Port de Québec a également été remis aux ports de Barcelone, Venise et Copenhague. « Ce prix est donné aux ports qui se démarquent. Les lignes de croisières accordent une importance particulière à ces distinctions puisqu’elles mesurent la satisfaction de leur clientèle face à certaines destinations » ajoute Monsieur Ross Gaudreault.

Rappelons que depuis 2000, le Port de Québec a plus que doublé l'achalandage des croisières à Québec. « La compétition dans l'industrie des croisières est particulièrement forte. La satisfaction des croisiéristes envers la ville de Québec en tant que destination touristique constitue l'un des atouts les plus stratégiques dont nous disposons pour continuer de mettre en marché notre ville auprès des lignes de croisières, ainsi que pour son rayonnement international en général », conclut le Président-directeur général.

Rappelons que l'Administration portuaire de Québec (APQ) est une agence fédérale autonome constituée en vertu de la Loi maritime du Canada. Selon une étude menée en 2007 par la firme SECOR Conseil, les activités des secteurs maritimes et portuaires de l'industrie maritime de Québec représentent annuellement à l'échelle canadienne des retombées économiques de près de 800 M\$, des revenus de taxes de plus de 160 M\$ pour les différents paliers de gouvernements de même qu'une contribution essentielle au soutien de près de 9 800 emplois.

-30-

**Source :**

Patrick Robitaille  
Vice-président  
Marketing et développement  
Administration portuaire de Québec  
Tél. : (418) 648-4956

**Canada** 